

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Prozess

**Initiative populaire «Oui à l'Europe» (MCF 99.011)**

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Barras, François  
Eperon, Lionel  
Huguenet, François

## Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Eperon, Lionel; Huguenet, François 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Initiative populaire «Oui à l'Europe» (MCF 99.011), 1994 - 2001*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 25.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Aussenpolitik</b>	1
Beziehungen zur EU	1

## Abkürzungsverzeichnis

<b>AUNS</b>	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
<b>ETH</b>	Eidgenössische Technische Hochschule
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>MWST</b>	Mehrwertsteuer
<b>SGB</b>	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
<b>NEBS</b>	Neue Europäische Bewegung Schweiz

---

<b>ASIN</b>	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
<b>EPF</b>	École polytechnique fédérale
<b>UE</b>	Union européenne
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>TVA</b>	Taxe sur la valeur ajoutée
<b>USS</b>	Union syndicale suisse
<b>NOMES</b>	Nouveau mouvement européen suisse

# Allgemeine Chronik

## Aussenpolitik

### Beziehungen zur EU

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 07.02.1994  
LIONEL EPERON

Réunies deux ans après le vote négatif sur l'EEE, cinq organisations proeuropéennes, dont le mouvement "Né le 7 décembre", ont décidé de lancer une **nouvelle initiative** intitulée "**Oui à l'Europe**" dans le but de réactiver le débat européen avant les élections fédérales de 1995. Plus ambitieuse que la première qui requerrait un second vote sur l'EEE, celle-ci demande que la Suisse participe au processus d'intégration européenne et vise dans ce but l'adhésion à l'UE.<sup>1</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 03.07.1995  
LIONEL EPERON

Concrétisant ce qu'elles avaient annoncé en décembre 1994, cinq organisations proeuropéennes, regroupées au sein d'un même comité, ont officiellement lancé l'initiative populaire "**Oui à l'Europe**". Celle-ci dispose que la Suisse participe au processus d'intégration européenne et charge, à cette fin, le Conseil fédéral d'engager sans délai des négociations avec l'UE en vue d'y adhérer. Le texte demande par ailleurs aux autorités fédérales de veiller à ce que les valeurs fondamentales de la démocratie et du fédéralisme ainsi que les acquis sociaux et environnementaux soient assurés par des mesures adéquates lors de ces négociations et de l'adaptation du droit suisse à celui de l'Union. La nouvelle initiative proeuropéenne n'a pas tardé à recevoir le soutien de multiples forces politiques dont l'USS, le PSS, le PLS et le PES ainsi que celui de nombreuses personnalités des mondes académique, du spectacle et du sport.<sup>2</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 13.09.1996  
LIONEL EPERON

Munie de 106 442 signatures récoltées non sans mal, l'**initiative "Oui à l'Europe"** a été déposée dans le courant du mois de juillet à la Chancellerie fédérale. Rappelons que cette initiative demande que la Confédération engage sans délai des négociations avec l'UE en vue d'y adhérer; elle constitue pour l'heure la troisième initiative populaire pendante concernant les relations Suisse-UE.<sup>3</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 28.05.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Le Conseil fédéral a choisi de rejeter l'**initiative «Oui à l'Europe»**, qui demande l'ouverture de négociations sans délai, et de lui opposer un contre-projet indirect non soumis au référendum sous la forme d'un arrêté fédéral simple. Ce texte stipule, dans les grandes lignes, que la Suisse participe au processus d'intégration européenne et vise dans ce but à adhérer à l'UE, mais que c'est le Conseil fédéral qui prépare les négociations et décide du moment de la réactivation de la demande d'adhésion. Fondamentalement d'accord avec l'idée d'une adhésion à l'UE – il en a fait son but stratégique à long terme – le gouvernement n'a pas voulu risquer un échec des négociations bilatérales et la possibilité d'un refus devant le peuple. Ce faisant, il a réaffirmé le caractère éminemment prioritaire de la conclusion des bilatérales et préféré garder le pouvoir de décider en temps voulu de la candidature de la Suisse à l'UE.<sup>4</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 04.02.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Le Conseil fédéral a transmis aux chambres son message relatif à l'**initiative populaire «Oui à l'Europe !»** en leur recommandant de la rejeter. Bien que le gouvernement partage largement la vision des promoteurs de l'initiative, il ne désire pas entamer immédiatement des négociations d'adhésion avec l'UE et veut surtout éviter toute confusion avec le dossier des accords bilatéraux qu'il considère comme prioritaire (voir supra). Comme contre-projet indirect à ce texte, le gouvernement a élaboré un arrêté fédéral simple (non soumis au référendum) en reprenant plusieurs éléments de l'initiative, notamment le premier article qui stipule que «la Suisse participe au processus d'intégration européenne et vise dans ce but à adhérer à l'Union européenne». Dans ce projet, le Conseil fédéral mentionne toutefois clairement qu'il souhaite se réserver la décision de la réactivation de la demande d'adhésion en fonction des débats sur le rapport d'intégration, de l'état des négociations bilatérales et sur la base des consultations. A la suite de la publication de ce message, le Nouveau mouvement européen suisse (NOMES) a annoncé qu'il ne retirerait pas son initiative tant que la procédure d'intégration ne serait pas entamée. Le parlement a jusqu'au 30 juillet 2000 pour se prononcer sur ce texte et au cas où il déposerait son propre contre-projet, le vote sur l'initiative pourrait être retardé d'un an et repoussé en 2002

ou 2003. Dans cet esprit, la discussion sur une motion Comby (prd, VS) demandant l'ouverture de négociations pour une adhésion à l'UE dès l'entrée en vigueur des accords bilatéraux a été combattue par le démocrate du centre Hanspeter Seiler (BE) et renvoyée par le Conseil national.<sup>5</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 14.10.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Le conseiller national Christoph Blocher (udc, ZH) a proposé **un moratoire sur la question européenne jusqu'en 2005** si la Suisse accepte les accords bilatéraux. Ce délai permettrait de calmer le jeu entre les partis pour pouvoir ensuite reprendre sereinement le débat. Sur ce même thème, le Conseiller fédéral Pascal Couchepin a parlé lui d'un moratoire de fait rendant irréaliste un vote sur l'adhésion à l'UE avant 2008. Cette date correspond au début de la deuxième étape de l'accord sur la libre circulation des personnes contre laquelle un référendum sera possible. Le NOMES, par la bouche de son président Marc Suter (prd, BE), a réagi à ces déclarations et a affirmé pour sa part qu'il s'était fixé comme but une adhésion en 2006. Provenant même du parti radical, d'autres réactions furent émises les jours suivants pour regretter cette prise de position du ministre de l'économie.<sup>6</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 18.12.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Plusieurs **sondages ayant trait à l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne** ont été publiés en 1999. Rendue publique à la fin de l'année par l'EPF Zurich, une enquête a mis en évidence que 79% des Suisses approuveraient l'adhésion si la votation était fixée en 2010. De janvier à août, les opinions favorables à une adhésion sont passées de 50% à 57%. Un autre sondage effectué dans les pays de l'UE a montré que la Suisse serait la bienvenue dans l'Union. Le septante pour-cent des personnes interrogées s'est prononcé positivement à l'égard d'une adhésion de la Suisse. Avec un score de 84%, les Danois et les Hollandais se sont montrés les plus favorables, alors que le Royaume-Uni (64%), l'Irlande (64%) et le Portugal (59%) ont été les plus sceptiques.<sup>7</sup>

**VOLKSINITIATIVE**  
DATUM: 15.06.2000  
FRANÇOIS BARRAS

La législature 2003-2007 devrait voir **l'ouverture des négociations concernant l'adhésion de la Suisse à l'UE**, selon le Conseil fédéral. Celui-ci, par la voix de Joseph Deiss, a annoncé à maintes reprises qu'il examinerait rapidement les conséquences d'une entrée dans l'Union, dans des domaines comme le fédéralisme, les droits populaires, les impôts – avec une TVA qui passerait à 15% –, la politique économique et monétaire. La perspective d'une ouverture des négociations a traversé l'entièreté des interventions du gouvernement en matière de politique étrangère au cours de l'année sous revue.

Plus concrètement, l'année fut rythmée au pas de **l'initiative populaire «Oui à l'Europe»** que les chambres fédérales ont empoigné dans un débat haut en couleurs. Premier jalon au calendrier, **le Conseil fédéral a rejeté le texte de l'initiative** et a proposé au parlement un contre-projet indirect, non soumis au referendum facultatif et principalement caractérisé par la confirmation du gouvernement de se donner comme but l'intégration de la Suisse à l'UE, ceci sans qu'un délai soit fixé, ainsi que par une totale autonomie du gouvernement quant à l'éventuel dégel de sa demande d'adhésion déposée en 1992 – comme prévu par la Constitution. Suite à l'annonce du contre-projet fédéral, les initiants l'ont jugé trop laxiste et ont refusé de retirer leur texte, fixant des modalités et des délais très précis. Soumise au Conseil national en session estivale, l'initiative a déchaîné les passions et entraîné de nombreux remous au sein même des partis. Le jour du vote, 70 orateurs se sont succédés à la tribune, durant plus de neuf heures de débat. Par 113 voix contre 61, les parlementaires ont rejeté l'initiative populaire avant de s'échauffer autour des nombreux contre-projets présentés par les partis. L'acceptation d'une alternative jouait un rôle fondamental de l'avis des pro-européens, désireux, à défaut de voir l'initiative acceptée par le peuple, de lancer un débat de fond sur l'urgence de renouer avec une demande d'adhésion. Finalement, le contre-projet enfanté dans le douleur par le PDC a été retenu de justesse par 99 voix contre 84. Le texte du PDC, un peu plus contraignant que celui du Conseil fédéral, exhortait ce dernier à préparer les négociations et à soumettre un rapport sur les conséquences institutionnelles, économiques, monétaires, sociales et environnementales d'une adhésion suisse. Toujours selon le contre-projet, le gouvernement aurait aussi l'obligation de préparer les réformes nécessaires, gardant toute discrétion quant au choix du moment adéquat pour une réactivation des discussions avec l'UE. La Chambre des cantons a rejeté l'initiative (par 33 voix contre 9) et son contre-projet démocrate-chrétien (par 29 contre 16). La majorité était d'avis que la Confédération ne devait pas se focaliser sur l'unique voie d'une adhésion à l'UE, mais

laisser aussi le chemin libre pour d'autres formes de collaboration. A la Chambre du peuple comme au Conseil des Etats, le contre-projet a pu compter sur l'appui des socialistes, des Verts, des libéraux, d'une majorité du PDC et d'une minorité des radicaux. Le refus alémanique fut très net à la Chambre des cantons: un seul sénateur germanophone s'est engagé en faveur du contre-projet.<sup>8</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 28.09.2000  
FRANÇOIS BARRAS

**Suite au refus des Etats, le Conseil national a rapporté à la session suivante le dossier européen**, alors que les promoteurs de l'initiative «Oui à l'Europe» annonçaient qu'ils ne retireraient pas leur texte au cas où les Chambres ne parviendraient pas à s'entendre sur un contre-projet acceptable. Au cours de la pause estivale, la commission de politique extérieure du Conseil national a confirmé son attachement au texte du contre-projet parlementaire, par 15 voix contre 8. A la session d'automne, la Chambre du peuple a maintenu son soutien au contre-projet, par 97 voix contre 83, selon la même découpe partisane qu'à la session précédente. Après que la commission de politique extérieure du Conseil des Etats eut à nouveau refusé le texte par 8 voix contre 5, **la Chambre des cantons a définitivement enterré le contre-projet, à une majorité de 26 voix contre 15**. Les initiants ont annoncé leur volonté de présenter malgré tout leur initiative au peuple, regrettant que le refus d'un contre-projet ne leur permettait pas de la retirer.<sup>9</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 22.12.2000  
FRANÇOIS BARRAS

Face au maintien de l'initiative «Oui à l'Europe» par ses promoteurs, le Conseil fédéral a **inscrit au 4 mars 2001 la votation populaire**. A ce sujet, l'Union syndicale suisse et le Comité des syndicats chrétiens se sont prononcés en faveur du oui en toute fin de l'année.<sup>10</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 24.01.2001  
FRANÇOIS BARRAS

**L'initiative populaire «Oui à l'Europe»**, maintenue par ses initiants Nouveau mouvement européen (NOMES) malgré un parcours parlementaire tumultueux qui avait abouti au rejet par les Chambres de l'initiative comme de son contre-projet, est entrée dans sa phase de **campagne** dès le début de l'année. Le comité de soutien à l'initiative se fixait comme but obtenir la majorité du peuple, ainsi que l'acceptation du texte par au moins sept cantons les romands et les deux Bâles. Pour mener sa campagne, le comité escomptait sur un budget de 1,4 millions de francs: deux semaines avant la votation, il n'aura pu récolter que la moitié. Parmi les parlementaires fédéraux au sein du comité cohabitaient 15 radicaux et autant de démocrates-chrétiens, 52 socialistes, 10 écologistes, 4 libéraux, un indépendant et un membre du POP. En découpe partisane, le mot d'ordre du «oui» n'a pas bénéficié d'une aussi belle concorde. **Si le PS a appelé facilement sa base à accepter l'initiative, le PRD l'a refusée** par 98 voix sur 133, lors de son assemblée des délégués. En revanche, **le PDC suisse** a créée la surprise en apportant son approbation au projet européen, par 189 voix contre 148, désavouant du même coup son président Adalbert Durrer, opposé à l'initiative, et son conseiller fédéral Joseph Deiss, tenant du calendrier européen «officiel» définit par la Confédération. Afin de dépasser les querelles parlementaires, un comité de jeunes radicaux, socialistes et démocrates-chrétiens a vu le jour pour défendre l'initiative du NOMES. Les jeunes radicaux, en opposition avec le mot d'ordre national de leur parti, avaient déjà fait connaître leur volonté de s'engager activement en faveur du oui. L'USS s'est elle aussi prononcée pour une acceptation de l'initiative par le peuple, alors que, de l'autre côté de l'échiquier idéologique, le parti libéral suisse s'annonçait aussi favorable au oui.<sup>11</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 08.02.2001  
FRANÇOIS BARRAS

**Dans le camp opposé**, l'initiative a dû affronter les arguments des partisans d'un «non raisonnable» qui, sans refuser l'UE, jugent les termes et les délais prévus par l'initiative imprudents ou irréalisables. Dans cet ordre d'idées, un comité de 102 parlementaires, principalement radicaux et alémaniques, s'est formé sous le nom «Penser européen, agir intelligent». Plus strictement réfractaire à toute idée d'adhésion, **l'ASIN a évidemment apposé son refus** à l'initiative des jeunes. Parmi ses arguments en forme de mise en garde, une hausse massive de la TVA, des difficultés majeures dans l'agriculture et l'impossibilité de faire face aux flux migratoires ne seraient que quelques dangers qui accompagneraient une Suisse devenue membre de l'UE. Quelques jours plus tard, en assemblée à Martigny (VS), **l'UDC a en toute logique suivi la voie de l'ASIN** en enterrant l'initiative à l'unanimité moins deux voix. Autres mots d'ordre négatifs: Economiesuisse et l'Association suisse des banquiers. A l'instar de ces deux

représentants de poids, l'USAM et l'USP ont jugé l'initiative aventureuse et précipitée.<sup>12</sup>

VOLKSINITIATIVE  
DATUM: 04.03.2001  
FRANÇOIS BARRAS

**Le 4 mars, le résultat de la votation s'est exprimé en véritable camouflet pour les initiants** comme pour les europhiles helvétiques. Avec plus de trois quarts de refus populaire et un rejet de l'ensemble des cantons, l'échec de l'initiative est sans appel. Entre le non ferme de l'ASIN et de l'UDC et le non «raisonnable» de multiples sources, dont le Conseil fédéral, le projet du NOMES n'est apparu que comme une option sans caractère de nécessité. Une bonne participation a pu démontrer cependant l'importance attachée par les électeurs au dossier européen. Parmi les plus hostiles à l'initiative, le canton d'Appenzel Rhodes-Intérieures a pris la tête (90,3% de non), alors que Neuchâtel fut le plus près d'accepter le texte du NOMES (55,8% de non). Si beaucoup s'attendaient à un refus, tous ont été surpris de son ampleur, à tel point que la première réaction de l'ASIN fut de proposer le retrait immédiat de la demande d'adhésion à l'UE déposée, puis gelée en 1992. Quant à l'UDC, elle a déposé une motion – refusée par le National – exigeant que le Conseil fédéral ajourne tous les travaux liés à l'adhésion à l'UE, rendus selon elle obsolètes par les chiffres de la votation. Ueli Maurer a même remis en question l'avenir politique de Joseph Deiss au poste des affaires étrangères, arguant du fait que la fibre pro-européenne du ministre ne pouvait être représentative d'une population opposée à l'Europe.

#### Votation du 4 mars 2001

Participation: 55,8%  
Oui: 597 217 (23,1%) / 0 cantons  
Non: 1 982 549 (76,9%) / 26 cantons

#### Mots d'ordre:

- Oui: PDC (19\*), PS, PL (2\*), PES (2\*), PdT; USS, CSS.
  - Non: UDC, PRD (4\*), PEP, UDF, DS, Lega, PdL; Economiesuisse, USAM, USP.
- \* Recommandations différentes des partis cantonaux

Au contraire, le gouvernement a donné une **analyse positive du résultat**, y constatant un refus populaire de brusquer les choses et une adéquation sur la ligne européenne du Conseil fédéral. Ce dernier a ainsi maintenu son calendrier européen éventualité d'une réouverture des négociations en cours de magistrature 2003–2007 et a confirmé ses priorités: entrée en vigueur des accords bilatéraux à brève échéance, puis réalisation de nouvelles négociations bilatérales, enfin, à plus long terme, adhésion de la Suisse à l'UE. L'analyse VOX relativise cependant ces deux commentaires unilatéraux et montre que, parmi les opposants, ceux qui rejetaient toute idée d'adhésion étaient un peu plus nombreux (51%) que ceux qui considéraient le moment précipité.<sup>13</sup>

1) FF, I, 1995, p. 802 s.; Presse des 3.9 et 12.12.94.

2) FF, 1995, I, p. 802 ss.; presse des 21.2, 27.2 (PSS), 25.4, 2.5 (PLS) et 3.7.95 (PES).

3) FF, 1997, I, p. 1087 s.; presse des 10.4 et 31.7.96; JdG, 15.4.96; Blick, 14.7.96; NQ, 15.7.96; 24 Heures, 1.8, 5.8 et 6.12.96; BaZ, 13.9.96.

4) Presse du 23.4 et du 28.5.98.

5) BO CN, 1999, p. 468 s.; FF, 1999, p. 3494 ss.; presse du 4.2.99 (initiative).

6) TG, 28.8.99 (Blocher), LT, 11.10 (Couchepin), 12.10 (NOMES) et 14.10.99 (réactions).

7) LT, 7.7.99 (sondage UE); Lib., 18.12.99 (EPFZ).

8) BO CN, 2000, p. 538 ss.; BO CE, 2000, p. 327 ss. et 358 ss.; presse du 8.6 et 16.6.00; FF, 2000, p. 3322 ss.

9) BO CN, 2000, p. 920 ss.; BO CE, 2000, p. 623 ss.; LT, 15.8.00.; LT, 3.7.00.; NZZ, 23.10.00.

10) FF, 2000, p. 5384; TG, 19.12.00; LT, 22.12.00

11) LT, 15.1.01; LT, 22.1.01; Lib., 23.2.01; Lib., 24.1.01

12) LT, 27.1.01.27; LT, 8.2.01.29; Presse du 24.1.01.26; Presse du 29.1.01.28

13) FF, 2001, p. 1916 ss.; BO CN, 2001, p. 933; presse du 5.3.01; H. Hirter / W. Linder, VOX n° 73, Analyses des votations fédérales du 4 mars 2001, Berne 2001